

Mairie de Fouquières lez Béthune



**INFO RIVERAINS VENDREDI 03 MAI AU DIMANCHE 05 MAI 2024**

Du 03 au 05 mai 2024, la commune accueillera une reconstitution d'un camp militaire allié rue Basse et différentes manifestations autour des 80 ans de la libération du territoire.

Afin de respecter **les préconisations du plan Vigipirate et les préconisations des services de l'Etat en matière de sécurité**, la commune de Fouquières-lez-Béthune informe la population des dispositions réglementaires suivantes prises par arrêté du Maire :

**1/ Mesures générales liées à l'organisation du camp militaire allié du vendredi 03 mai 2024 à 17h au dimanche 05 mai 2024 à 18h :** Limitation de vitesse à 30Km/h rue du Rivet, rue de l'Eglise, rue des Fontaines, rue Miont, rue Barbusse et rue de Fouquereuil  
Limitation de la vitesse à 30km/h le dimanche 05 mai 2024 de 9h à 10h30 à la résidence Le Prieuré Fleuri

**2/ Interdiction de circulation et de stationnement**

Interdiction de stationner et circuler dans la rue Basse à partir de l'étang Bétourné jusqu'à la salle Emerton, du vendredi 03 mai 2024 à 17h au dimanche 05 mai 2024 à 17h,

Le stationnement sera interdit :

Sur le parking situé entre le city stade et les services techniques, devant l'entrée de l'étang Bétourné du vendredi 03 mai 2024 à 6h00 au dimanche 05 mai 2024 à 19h00

**3/ Défilé mémoriel en date du dimanche 05 mai 2024 :** La circulation sera interdite à tous véhicules (sauf véhicules de sécurité, de secours, de lutte contre l'incendie et des services de la ville) dans la rue Barbusse du N° 8 jusqu'au pont, dans la rue Salengro, dans la rue Miont, rue des Fontaines, rue de Fouquereuil le 05 mai 2024 de 10h à 13h maximum.

Les personnes qui reçoivent des infirmières à domicile doivent dans la mesure du possible décaler le rendez-vous de la journée.

Nous vous recommandons en cas de nécessité absolue de déplacement entre 10H00 et 13h de garer les véhicules en dehors du périmètre de sécurité.

Merci de votre compréhension

Le Maire, Sophie DUBY

